

Votre compte Association

LE COMPTE DES DÉMARCHES EN LIGNE POUR LES ASSOCIATIONS



Faciliter les démarches en ligne des associations en créant un point d'accès unique et personnalisé vers les administrations, **tel est l'objectif de Votre compte Association.**
 → <http://compteasso.service-public.fr>

De nombreux services en ligne dès à présent accessibles aux associations

Conçu pour répondre à vos besoins, Votre compte Association propose un bouquet de services complètement dématérialisés permettant de **faciliter vos démarches administratives à chaque étape clé de la vie de votre association.**

Votre compte Association repose sur un **partenariat avec les principaux services administratifs à destination des associations** (préfectures, Insee, services des sports, de la jeunesse et de la vie associative...).

Ce service propose dès à présent une **large gamme de démarches en ligne :**

- **création** d'une association : créez en ligne de façon complètement dématérialisée votre association ;
- demande de **subventions** : identifiez les subventions possibles pour vos projets et effectuez vos demandes en ligne auprès des services de l'État partenaires ;
- **consultation des annonces** publiées au *Journal officiel des associations* ;
- **publication des comptes annuels** et du rapport du commissaire aux comptes au *Journal officiel* ;
- **bilan d'exécution** au titre du **Fonds social européen** (FSE) ;



- demande d'**immatriculation au répertoire Sirene** : accédez au guichet unique en ligne pour effectuer votre demande d'immatriculation ;
- **dissolution** d'une association.

De nouveaux services et formulaires interactifs seront bientôt disponibles sur Votre compte Association :

- demande de **subventions** au titre du **Fonds social européen** (d'ici à juin 2012) ;
- demande de **modification statutaire** d'une association : modifiez en ligne vos statuts et déclarez les changements relatifs à votre association (d'ici à fin 2012).

Un outil pour simplifier les démarches de plus d'un million d'associations

Développé par la direction générale de la modernisation de l'État sur le modèle de mon.service-public.fr, destiné aux particuliers, ce nouveau service s'adresse au 1,1 million d'associations animées par 16 millions de bénévoles.

Votre compte Association vise à simplifier les démarches administratives des associations en offrant un large éventail de services en ligne.

UN COMPTE UNIQUE

Votre compte Association vous offre un accès unifié et sécurisé aux services administratifs en ligne à destination des associations. Vous pouvez ainsi effectuer en toute confiance l'ensemble de vos démarches en ligne auprès de différentes administrations avec un identifiant et un mot de passe uniques.

DES SERVICES EN LIGNE PLUS SIMPLES ET PLUS RAPIDES

Votre compte Association vous fait gagner du temps en préremplissant vos formulaires administratifs avec

les données de votre association. Vous pouvez désormais réaliser simplement, 24h/24 et 7j/7, toutes vos démarches en quelques clics et **joindre vos pièces justificatives en ligne.**

UN SUIVI FACILE DES DÉMARCHES

Votre compte Association vous offre une **vision d'ensemble de vos démarches en cours** : à travers un seul espace, vous pouvez suivre le déroulement de vos démarches en ligne dans le tableau de bord de votre compte. Si vous souhaitez être informé en temps réel de l'avancement de votre dossier, vous pouvez également recevoir des alertes par courriel.

UN ESPACE CONFIDENTIEL DE STOCKAGE

Vous disposez gratuitement d'un espace confidentiel de stockage pour votre association. Vous pouvez y **conserver en toute sécurité vos documents administratifs et pièces justificatives dématérialisés échangés avec l'administration** (statuts, liste des dirigeants, récépissés...).



→ <http://compteasso.service-public.fr>
Une large gamme de démarches déjà disponibles sur Votre compte Association et bientôt de nouveaux services en ligne.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MODERNISATION DE L'ÉTAT

Au sein du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État, la direction générale de la modernisation de l'État (DGME) pilote le suivi de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques et accompagne les ministères dans leurs chantiers de transformation. À l'écoute des usagers et de leurs attentes, la DGME conduit également des chantiers interministériels structurants dans les domaines de l'administration électronique, de la simplification administrative, de l'amélioration de l'accueil des usagers et de la qualité des services publics.